

MÉTHODOLOGIE ÉPREUVE ORALE E6

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE ORALE ET CONSEILS

L'épreuve d'examen consiste donc en un entretien oral de 30 min maximum qui s'articule autour du rapport rédigé par le candidat et comporte 2 temps distincts.

Le rapport écrit aura été transmis, lu et apprécié par les membres du jury d'interrogation dans les semaines précédant l'oral.

La commission d'interrogation sera composée d'au moins 2 membres qui occupent les fonctions suivantes:

- ✓ 1 professeur technique : accueil – cuisine – hébergement
- ✓ un professeur d'économie et de gestion
- et éventuellement :
- ✓ 1 professionnel exerçant une activité dans l'industrie hôtelière

Cet oral se déroulera donc en 2 phases:

Phase 1 (environ 15min) :

Exposé par le candidat présentant un compte rendu du stage et de l'étude technique.

Conseils :

- Eviter d'être trop arrogant ou trop superficiel sur la présentation de l'entreprise.
- Le candidat doit amener le jury, petit à petit, vers un point de l'étude pour lequel il se sent plus particulièrement à l'aise.
- Eviter de faire sentir au jury que le stage s'est bien ou mal déroulé avant même d'avoir exposé des faits.
- Eviter d'assimiler la problématique à un problème.

Phase 2 : (environ 15min) :

La commission d'interrogation s'entretiendra, principalement, avec le candidat sur un point de l'étude en particuliers. Toutefois, des précisions sur l'ensemble du rapport écrit et de la présentation orale pourront être demandées.

Conseils :

- Le candidat pourra utiliser un support (tableau, paperboard), des schémas, pour animer et argumenter son étude à l'oral.
- Cette phase présuppose que le candidat maîtrise tous les points énoncés et développés dans la problématique.
- Le texte devra être ordonné et structuré de manière logique et cohérente tant par sa forme et que dans son approche du milieu professionnel.

